

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2019, dans l'académie de RENNES.**

Le Recteur de l'académie de Rennes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2019 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2019, dans l'académie de RENNES :

Monsieur LEGUERINEL Pierre, attaché principal d'administration de l'Etat, président, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Madame GUILLOUX-COSTARD Géraldine, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Monsieur BOQUET Julien, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Rouen, Rouen.

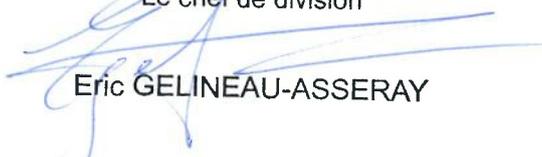
Monsieur BOUTREUX Bruno, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Nantes, Nantes.

Madame ROUXEL Karine, ingénieure de recherche de 2ème classe, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Madame GIBON Rozenn, ingénieure de recherche de 2ème classe, suppléante, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Fait à Rennes, le 27 mai 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le chef de division

  
Eric GELINEAU-ASSERAY